

ATELIER DE MUSICOTHÉRAPIE DE BOURGOGNE

A.M.B

12, rue Georges DUHAMEL

21600 LONGVIC

Association n° : W212003949 N° Activité : 26210234321

N° Siret : 490660826 000128 Code APE : 94 99Z

Tél. : 03.80.66.22.55 Port : 06.83.30.00.04

E-mail : accueil@amb-musicotherapie.fr Site : <http://www.amb-musicotherapie.fr>

FICHE D'INSCRIPTION « Favoriser la prise en charge de la personne âgée par l'utilisation de la musique et l'aménagement de son environnement sonore »

Dates de formation : les 06,07,08/11/2023

Date limite d'inscription : le 16/10/2023

Durée : 21h

Lieu de formation : salle AMB au sein du CH La Chartreuse, 1 bd Chanoine KIR, 21000 DIJON

Prérequis : Ouvert à tous

Tarif : Institution 480€ ; Individuel 240€

Formateurs : Patrick BERTHELON, psychologue et musicothérapeute ; Christelle CARDIN, musicothérapeute

Présentation : La musique traverse les âges, les milieux, les frontières, les événements de la vie... Elle peut donc accompagner le quotidien des personnes isolées de leur milieu habituel de vie. Elle offre dans ce cas un moyen privilégié de dynamisation de l'individu par le ressourcement qu'elle crée. Elle peut donc servir de soutien au personnel d'institution dans son rapport avec les résidents par l'évocation de moments importants et de souvenirs chers, susciter la détente physique et psychique, soutenir d'autres formes d'expression (dessin, mouvement expressif, imagerie mentale, poésie) et travailler sur le sens de l'histoire. C'est ici que la musicothérapie va pouvoir s'insérer dans un projet de mieux-être. Elle peut aussi permettre de rechercher une autre approche de la personne dans le soin. Chez la personne âgée, la musicothérapie peut être un apport dans l'aide à vivre, de façon à ce que la proximité relative de la mort ne devienne pas se laisser mourir avec la sensation d'une vie gâchée, qu'on ne sert plus à rien. Il s'agit d'un travail sur le sens de l'histoire.

Programme et objectifs :

- Développer et maintenir la capacité d'explorer les possibilités expressives de la voix, du corps et de ce fait stimuler la mémoire, les facultés cognitives et affectives.
- Travailler à partir des potentialités de la personne, lui faire prendre conscience qu'avec ses moyens elle peut créer, participer physiquement, corporellement, entendre, écouter et donc matérialiser une expression, la transmettre ou la recevoir d'autrui.
- Par le jeu de sollicitations, d'échanges, d'imitations, de répétitions sonores ou gestuelles, inviter le ou les résidents à mobiliser leurs facultés de perceptions visuelles, auditives et kinesthésiques.
- Développer et maintenir l'autonomie par la possibilité de faire des choix (d'instruments, de partenaires, de mouvements)
- Développer l'expression et la communication non-verbale.
- Développer et maintenir la conscience et l'estime des autres en communiquant avec eux par la musique et la parole.

ATELIER DE MUSICOTHÉRAPIE DE BOURGOGNE

A.M.B

12, rue Georges DUHAMEL

21600 LONGVIC

Association n° : W212003949 N° Activité : 26210234321

N° Siret : 490660826 000128 Code APE : 94 99Z

Tél. : 03.80.66.22.55 Port : 06.83.30.00.04

E-mail : accueil@amb-musicotherapie.fr Site : <http://www.amb-musicotherapie.fr>

- Proposer l'écoute d'œuvres appropriées pour favoriser l'émergence des souvenirs, aider à la détente et à la relaxation.

- Avoir des effets bénéfiques sur le comportement et les capacités à être plus actifs et donc à se reposer ainsi qu'à maintenir un équilibre émotif pour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Méthode d'évaluation : Par QCM à la fin des 3 jours de formation. Il donnera accès en cas de réussite à un certificat de formation « Favoriser la prise en charge de la personne âgée par l'utilisation de la musique et l'aménagement de son environnement sonore ».

Bulletin d'inscription avant le 16/10/2023 à retourner à l'adresse suivante :

Atelier de Musicothérapie de Bourgogne (A.M.B) 12, rue Georges Duhamel - 21600 LONGVIC

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél : Courriel :@.....

Désire m'inscrire au stage « Favoriser la prise en charge de la personne âgée par l'utilisation de la musique et l'aménagement de son environnement sonore » du 06 au 08 novembre 2023 et joins pour cela :

- Un chèque de 85€, ordre A.M.B, le solde sera réglé au moment du stage.

(En cas de désistement : Après la date limite des inscriptions : aucun remboursement)

Je suis pris(e) en charge par mon employeur et joins l'attestation de prise en charge ;

Êtes-vous porteur d'un handicap ? Si oui, lequel

Quelle adaptation devons-nous prévoir lors de la formation ?.....

Date

Signature